

Malgré des prix plus élevés

Une compétitivité e des céréales très cha

La hausse des charges, et plus particulièrement celles liées à l'énergie, réduit l'impact de la hausse du prix des céréales. Pour 2009, à prix et volume constant, la rentabilité des exploitations devrait être à nouveau malmenée.

e 1997 à 2005, les exploitations productrices de céréales ont connu des prix de marché bas. Les producteurs se sont adaptés, maintenant leurs charges à l'hectare à peu près constantes par un suivi draconien et de moindres investissements. Dans le même temps, la hausse des rendements s'est ralentie. L'année 2006 a vu le marché se redresser, avec une confirmation en 2007 et 2008, apportant une bouffée d'oxygène aux exploitations. Cependant, le prix de marché ne suffit pas à faire la compétitivité et la rentabilité d'une culture. La marge à l'hectare correspond au prix du blé auquel on retranche le coût de production (CP) multiplié par le rendement, le tout complété par le montant des aides, soit: (prix - CP) x rendement + aide.

L'évolution des charges démarrée en 2008 va s'accentuer

Valérie Leveau v.leveau@arvalisinstitutduvegetal.fr Jean-Yves Longchamp jy.longchamp@arvalisinstitutduvegetal.fr ARVALIS – Institut du végétal pour la récolte 2009, poussée principalement par le prix de l'énergie. Ce phénomène nécessite une approche des différents paramètres composant la marge des producteurs et une mesure de leur impact.

Jusqu'en 2005, un coût de production variant avec les rendements!

Entre 2000 et 2005, les charges à l'hectare de blé tendre ont été maintenues à peu près constantes. Seul le rendement faisait varier le coût de production à la tonne: sur l'échantillon d'exploitations considéré dit « national » (encadré 1), le coût de production du blé a fluctué de 150 à 180 €/t, en liaison directe avec la variation des rendements, de 7,1 à 8,6 t/ha (figure 1).

Une analyse départementale sur la même période montre une variabilité beaucoup plus élevée: le rendement en blé par département a varié de 0,6 t/ha (pour les zones les plus stables) à 3,2 t/ha (pour les zones les plus exposées). En conséquence, la variation du coût à la tonne a été de 18 à 115 €.

Fermage

Charges générales



▲ Les exploitations françaises de grandes cultures seront aussi fragiles en 2009 qu'en 2006, voire plus.

Hypothèses évolution des charges par rapport à 2006 (tab. 1)

	2008/06 (e)	2009/06 (p)
Engrais		
PK	+ 40 à 50 %	+ 180 à 190 %
N	+ 40 à 50 %	+ 70 à 95 %
Phytos	+ 2 %	+ 3,5 %
Semences	+ 14 %	+ 16 %
Énergie		
Électricité - Gaz	+ 3 %	+ 11 %
Lubrifiant	+ 7 %	+ 10 %
Carburant	+ 15 %	+ 65 %
Matériel (prix)	+ 4 %	+8%
Entretien (Matériel et bâtiment)	+ 7 %	+ 10 %
Main-d'œuvre salariée	+ 3 %	+ 4 %

(e): estimé; (p): prévisionnel (source ARVALIS-Institut du végétal d'après IPAMPA et divers)

+ 0,5 %

es hypothèses d'augmentation du prix des engrais tiennent compte des pratiques de chaque département (type d'engrais et doses). Aucune modification des pratiques n'a été apportée par rapport à 2006, dernière année observée.

t une rentabilité hutées!

Au minimum 50 €/t de charges supplémentaires en 2009

On peut classer les charges en trois catégories pour analyser cette hausse:

• les charges impactées par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, comme l'acier. Elles représentaient 35 à 45 % du coût de production en 2006.

- viennent ensuite les charges qui augmentent plus « linéairement » comme la main-d'œuvre ou les TFSE (1).
- enfin, les charges qui vont plus directement augmenter

avec le revenu: principalement les charges sociales du producteur et le fermage.

L'augmentation des charges par rapport à 2006 est estimée (fin juillet 2008) à 130 €/ha en 2008 et 375 €/ha en 2009 (tableau 1 et figure 2). En 2009, cette hausse sera liée pour

70 % à l'augmentation du prix de l'énergie et de l'acier, et 25 % à l'augmentation des cotisations sociales. Le niveau du coût de production dépendra ensuite du rendement de la récolte: avec 7,6 t/ha, rendement moyen « national » de l'échantillon sur 5 ans, l'augmentation

Pour comprendre les chiffres! (enc. 1)

Les chiffres présentés
proviennent d'un échantillon
suivi depuis 1982 par Unigrains
et ARVALIS-Institut du végétal.
Cet échantillon est géré par le
CNCER en collaboration avec les
CER de 16 départements. Les
données sont issues d'un suivi
de 6000 exploitations en blé
et 1 200 en maïs. L'échantillon
représente environ 40 % de la
production nationale de blé et
30 % de celle du maïs.

Le coût de production en €/t (CP) comprend tous les facteurs de production: terre (sous forme de 100 % fermage), travail (la main-d'œuvre familiale est rémunérée au salaire d'un chauffeur de tracteur) et capital (rémunération des capitaux propres de l'exploitation).

Le prix d'intérêt du blé ou du maïs (P intérêt). Il se calcule ainsi: coût de production en €/t – (aide/ha)/ rendement. Par aide, on entend aides découplée et couplée.

Quand la marge est-elle positive?

On compare le prix d'intérêt et le prix producteur :

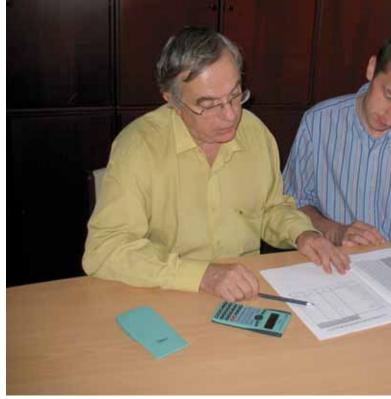
- si P Intérêt = Prix payé producteur (PP): le producteur est rémunéré au salaire d'un chauffeur de tracteur.
- si P Intérêt > PP: le producteur est rémunéré au salaire d'un chauffeur de tracteur, auquel s'ajoute la différence entre le P Intérêt et le PP, multipliée par le

rendement.

• si P Intérêt < PP: c'est le contraire. Le producteur est rémunéré au salaire d'un chauffeur de tracteur, auquel on retranche la différence entre le P Intérêt et le PP, multipliée par le rendement. Un coût dit « national »: les données de chaque département sont pondérées par le poids du département dans la production totale. Cela permet d'évaluer un coût dit national.

Les hypothèses d'évolution des charges (tableau 1):

- Pour les récoltes 2007 et 2008, ce sont des estimations suite à enquêtes et analyse des indices IPAMPA. Pour la récolte 2009, ce sont des prévisions à la date d'écriture de cet article (fin juillet 2008).
- Aucun changement des pratiques en intrants n'est considéré. De même, seul un renouvellement en matériel identique à celui des années précédentes a été repris.
- L'augmentation des charges sociales exploitant a été évaluée (moyenne triennale).
- Certaines augmentations vraisemblables n'ont pas été prises en compte, comme la reprise de l'investissement, qui avait fortement chuté ces dernières années et l'impact des nouvelles mesures environnementales (interdiction de matières actives...).



▲ En 2009, si les aides restent au niveau de 2007, le prix d'intérêt au niveau national devrait se situer entre 150 et 190 €/t selon le rendement.

serait de $18\,\text{e/t}$ en 2008 et $50\,\text{e/t}$ en 2009. Avec 6,8 t/ha, rendement minimum « national » de l'échantillon sur 5 ans, l'augmentation serait respectivement de 20 et $55\,\text{e/t}$.

Dans certaines régions, le coût de production pourrait augmenter de plus de 110 €/t par rapport à 2006 selon le rendement de la récolte 2009.

L'analyse par département donne une augmentation des charges plus hétérogène de 120 à 155 €/ha en 2008 et 330 à 450 €/ha en 2009. À la tonne,

Au niveau national, les prix payés aux producteurs sont restés inférieurs aux prix d'intérêt jusqu'en 2007. En 2009, le prix d'intérêt devrait être en moyenne de 170 €/t à aides 2007 constantes. L'aléa climatique (rendement maxi—mini sur 5 ans) fera varier le prix d'intérêt entre 150 et 190 €/t.

l'augmentation est de $15 \ a \ 25 \ \epsilon$ en 2008 et $38 \ a \ 60 \ \epsilon$ en 2009, pour le rendement moyen sur $5 \ ans.$

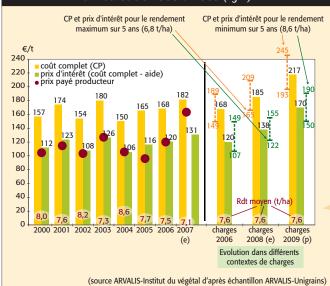
Dans les départements à plus forte variation de rendement, le coût de production pourrait augmenter de plus de 110 €/ha en 2009 si le rendement n'était pas bon.

Un prix d'intérêt du blé à plus de 170 €/t en 2009

Entre 2000 et 2006, le prix d'intérêt (coût de production moins aide) a été tous les ans supérieur ou égal au prix payé producteur: un coût de production variant entre 150 et 180 €/t, un prix d'intérêt entre 106 et 126 €/t et un prix producteur entre 95 et 122 €/t. La rémunération du producteur était donc au mieux équivalente au salaire d'un chauffeur de tracteur (encadré 1), et la pérennité de l'exploitation n'était pas vraiment assurée!

En 2007, nos estimations situent le prix d'intérêt du blé à environ 130 €/t et le prix payé au producteur entre 150 et 170 €/t en moyenne. Le prix de marché ayant fortement fluc-

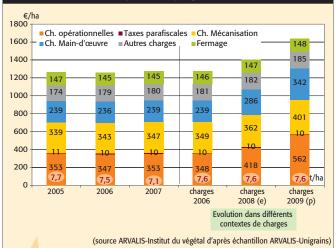
Coûts de production blé tendre « nationaux » et prix d'intérêt de 2000 à 2009 (fig. 1)



Dossier Coûts de production



Composition des charges à l'hectare de blé tendre (national) (fig. 2)



Ce sont les intrants (+ 214 €/ha), les charges de mécanisation (+52 €/ha) et la main-d'œuvre (+ 103 €/ha en grande partie liée aux cotisations sociales exploitant) qui feront l'augmentation des charges par hectare entre 2006 et 2009.



En 2009, il faudra un prix producteur de 30 à 70 €/t supérieur à 2006 pour obtenir un revenu équivalent.

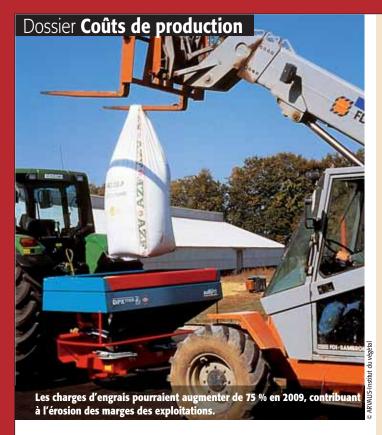
tué en cours de campagne, il est difficile de donner un prix moyen payé au producteur: il dépend de la politique de commercialisation du producteur et de son OS.

En 2009, si les aides restent au niveau de 2007, le prix d'intérêt au niveau national devrait se situer entre 150 et 190 €/t selon le rendement, (170 €/t pour un rendement moyen de 7,6 t/ha).

Une baisse des aides de 23 %, incluant une augmentation de la modulation et un prélèvement au titre de l'article 69 entraînerait une augmentation supplémentaire de ce prix d'intérêt de plus de 10 €/t.

Des exploitations toujours aussi fragiles!

Les quatre paramètres de formation de la marge (rendement, coût de production, prix et aide) sont de plus



en plus fluctuants. La variation des rendements fait depuis toujours partie du métier de producteur. A l'opposé, la variation des charges (+ 75 % sur les charges d'engrais en 2009) et des prix (\pm 150 ℓ /t pendant la campagne 2007) est beaucoup plus nouvelle. À cela s'ajoutent les discussions sur le montant des aides à l'horizon 2009.

Deux points de conclusion:

- Si la compétitivité des céréales s'est améliorée en 2007, elle est fortement en question pour les années à venir. Les coûts de production augmentent, avec un risque supplémentaire d'impact sur les rendements, lié à d'éventuelles économies sur les engrais. L'exploitation devient encore plus dépendante des prix et des aides.
- Si les projections de prix de marché mondiaux sont en moyenne plus élevées que celles des dix dernières années, il faut souligner qu'il faudra, à aides constantes, un prix producteur de 30 à 70 €/t supérieur à 2006 pour obtenir un revenu équivalent. Et cela, sans compter les aléas climatiques spécifiques de chaque région.

Les exploitations françaises de grandes cultures se-

ront donc aussi fragiles en 2009 qu'en 2006, voire plus, les outils de gestion du risque chiffre d'affaire étant encore insuffisants pour gérer les risques actuels et à venir. ■

(1) Travaux, Fournitures et Services Extérieurs.

Une augmentation des coûts accentuée pour le maïs (enc. 2)

'augmentation des charges de production est tout à fait comparable en maïs et en blé. Cependant, deux différences sont à noter: le coût du séchage, souvent géré par l'organisme stockeur, classiquement entre 12 et 20 €/t et pour le maïs irrigué, le coût de l'irrigation, entre 16 et 30 €/t. Ces deux postes sont également impactés par l'évolution du prix de l'énergie. Dans les hypothèses d'évolution des charges pour 2009, aucune augmentation du prix de l'eau n'a par contre été prise en compte. Avec nos hypothèses, le coût de production de la tonne de maïs, séchage par OS compris, augmenterait au minimum en 2009 de 50 à 75 € selon les régions, à rendement constant, hors augmentation du coût de l'eau d'irrigation. Un travail est en cours pour affiner cette évaluation.

Jacques de Loisy – Agriculteur en Côte-d'Or « Les leviers d'action sont limités »

Installé sur 210 ha de scop à Hauteville-lès-Dijon en Côte-d'Or, Jacques de Loisy a vu ses coûts de production augmenter cette année et les prévisions 2009 suivent cette trajectoire.

Perspectives Agricoles: Quelles sont les caractéristiques de votre exploitation?

Jacques de Loisy: Je suis en EARL avec mon frère sur 210 ha de colza, blé, orge d'hiver et de printemps, sur des sols argilo-calcaires très superficiels. Nous avons adopté des techniques culturales simplifiées en 2003 en investissant dans un semoir Horsch. La récolte est sous-traitée par une entreprise.

Sur nos terres à petit potentiel, nous visons 25-30 q/ha pour le colza et 55-60 q/ha pour les céréales à paille. J'ai arrêté le pois d'hiver l'an passé après deux années catastrophiques (20 q/ha en 2006 et à peine 15 q/ha en 2007). Compte tenu de l'écart de prix entre le pois d'hiver et l'orge de printemps, j'ai introduit cette dernière culture dans mes rotations. Cela me permet de mieux gérer le désherbage des parcelles.

<u>P.A.:</u> Comment évoluent vos charges opérationnelles?

J.d.L.: Auparavant, j'étais à 250-300 €/ha pour un blé ou une orge d'hiver et 350-380 €/ha pour un colza. Cette année, les charges pour les céréales ont, en moyenne, passé la barre des 350 €/ha et nos prévisions tablent sur 450 €/ha pour l'année prochaine, soit 200 €/ha de plus qu'il y a à peine deux ans.

Durant cette période, l'augmentation du prix des engrais a

Jacques de Loisy, agriculteur: « Mes charges opérationnelles sur blé sont passées de 280 €/ha à 380 €/ha en un an, et devraient atteindre 450 €/ha l'an prochain. » été très nette. Il a été multiplié par 2,5 et le coût du fioul a augmenté de 50 % par hectare!

<u>P.A.:</u> Quels leviers avezvous mis en place ou identifiez-vous pour réduire vos coûts de production?

<u>J.d.L.:</u> Les possibilités de réduction des charges opérationnelles me semblent limitées.

Désormais, on apporte des matières organiques d'origines diverses (échanges de paillefumier, entraide ou achats) uniquement sur blé et colza, en substitution de la fumure P-K. Cela équivaut en plus à 30-40 unités d'azote sur colza. Par ailleurs, toutes les pailles sont restituées au sol.

Nous sommes également en pleine réflexion pour faire du semis direct sous couvert avec un Séméato par exemple.

En matière de protection des cultures, on a du mal à diminuer les charges. On essaye tant que possible d'alterner les familles chimiques et d'associer des matières actives pour éviter l'apparition de résistances. Mais cette technique a tendance à augmenter le coût lié notamment à l'utilisation d'urées ou de strobilurines.

De ce fait, le retrait de matières actives, suite au Grenelle de l'environnement, nous inquiète beaucoup, tant en désherbage qu'en protection fongicide. ■

